

ALLIER - EHPAD FRANCOIS GREZE — 03120 LAPALISSE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Séance du 15 avril 2024

Présents :
M. Jacques de CHABANNES, Représentant la commune, Président ;
M. le Docteur Joël ROUSSILHE, Représentant la commune,
M. Jeannot GANTHER, Représentant la commune,
Mme Martine ARNAUD, Représentant le Conseil Départemental,
Mme Annie MINARD de CHABANNES, Personne qualifiée,
M. Jean CHASSOT, Personne qualifiée,
Mme Jeannine PETELET, Représentante des familles,
Mme Véronique BEZANÇON, Représentante des personnels ;

Assistaient à la séance :
M. Michael MERCIER, Directeur,
M. Patrice CATELLA, comptable assignataire,
Mme le Dr Aude-Marie LAMBERT-VERGNIERES, Pharmacien gérant,
Mme Patricia DESCOURS, cadre supérieur de santé.

N° 09-2024 — Affectation du résultat 2023

Le Conseil,

Considérant l'état des dépenses et des recettes réalisées en 2023,
Considérant que l'exercice se clôture avec le résultat déficitaire de 2.457.369,81,
Entendu les explications du Directeur,

DÉCIDE :

D'APPROUVER l'affectation du résultat suivante, telle qu'elle est présentée en séance. La répartition tarifaire de cette affectation est jointe en annexe.

- Déficit 2023 à affecter : 2.457.369,81 €
 - Affectation du résultat 2023 :
 - Apurement du déficit par reprise de la réserve de compensation des déficits : 218.515 €. Réserve à "0" au 31/12
 - Reprise résultat excédentaire : 730.921,26 €. Report à nouveau excédentaire à "0" au 31/12.
- Report à nouveau déficitaire : 1.507.933,55 €

Pour extrait conforme,

Le Président,

Jacques de CHABANNES.